

CHARVIEU-CHAVAGNEUX POLÉMIQUE

Réfugiés : la délibération a été annulée



■ « Cette délibération devait attirer l'attention des pouvoirs publics sur le risque d'entrée des terroristes », avance le maire Gérard Dezempte. Photo d'archives Le DL

Le maire Gérard Dezempte a annoncé son intention de faire appel.

Le tribunal administratif de Grenoble a annulé, ce lundi, la délibération adoptée le 8 septembre 2015 par la Ville de Charvieu-Chavagneux, conditionnant l'accueil d'une famille de réfugiés à sa confession chrétienne. Lors de l'audience, le 2 mars, le rapporteur public avait estimé que ce texte incitait « à un traitement discriminatoire des réfugiés ».

Son annulation avait été demandée conjointement par la préfecture de l'Isère et l'association lyonnaise « Agir pour l'égalité », arguant notamment que « cette mesure porte atteinte aux principes d'égalité et de laïcité ». La délibération avait, à l'époque, été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de la commune. Son maire Gérard Dezempte (divers droite) a annoncé, hier soir, son intention de faire appel.

« Cette délibération devait attirer l'attention des pouvoirs publics sur le risque d'entrée des terroristes. Or, les neuf terroristes de Paris sont entrés par la voie de la Syrie et de la Turquie. Ça prouve que nous avions raison, et on peut le regretter. »

L'association « Agir pour l'égalité » a réagi sur son site internet : « Cette victoire juridique nous réjouit, non seulement parce qu'elle permet de réaffirmer les principes d'égalité et de non-discrimination chers à notre République, mais aussi parce qu'elle vient mettre à mal le sentiment d'impunité de certains de nos politiques [...] ». Son responsable Loïc Rigaud a associé la délibération à

P.-E.B.

**L'association
Agir pour l'égalité**

une « décision discriminatoire ».

M. Dezempte a ajouté : « Je compare le fait de prendre la défense des chrétiens à la période de 39-45. On appelle ceux qui ont protégé les juifs des Justes. Nous, on n'est pas dans la position des collaborateurs, mais dans celle des Justes ».

SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL INSOLITE

Un panier de 2,7 kg de morilles !

Ce Berjallien se souviendra longtemps de sa promenade dans les bois. Ce lundi matin, alors qu'il se promenait à Saint-Marcel-Bel-Accueil, cet amateur de champignons a ramassé 2,7 kg de morilles ! « Elles étaient toutes regroupées au même endroit. À croire que quelqu'un les avait plantées !

■ Photo Le DL



SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE

Une collégienne renversée

L'accident s'est produit ce lundi après-midi, à proximité du collège de Saint-Georges-d'Espéranche. Vers 15 h 20, alors qu'elle regagnait son domicile après les cours en remontant la route de l'Amballon, une collégienne de 12 ans a traversé la route pour rejoindre sa famille qui se trouvait de l'autre côté de la chaussée. La jeune fille n'aurait pas prêté attention à une voiture qui arrivait. Celle-ci n'a pu l'éviter. Fort heureusement, l'automobile circulait à une allure modérée. Blessée à la tête, la jeune victime a été secourue par les sapeurs-pompiers et par une équipe du Smur. Elle a été transportée à l'hôpital Femme-mère-enfant de Bron. Les gendarmes de la communauté de brigades d'Heyrieux - Saint-Jean-de-Bournay étaient également sur place pour procéder aux constatations. V.W.

VILLEFONTAINE

Un gala du cœur pour les enfants malades



■ José Alonso, président de « Tout faire pour un sourire d'enfant ». Photo Le DL

Le 31 mars et le 1^{er} avril se déroulera le dixième gala du cœur (20 heures), au théâtre du Vellein. C'est avec enthousiasme que José Alonso, le président de l'association « Tout faire pour un sourire d'enfant », met la dernière touche à l'organisation. « Ce sera le gala de la maturité, grâce à la qualité du spectacle proposé », explique-t-il. « Depuis quatre ans nous relevons le défi de remplir le théâtre du Vellein deux soirées consécutives. À quelques jours de l'échéance, il reste encore quelques places disponibles. Mais les retardataires devraient se dépêcher ! Le spectacle se terminera en apothéose avec une surprise ! » Depuis la première édition, plus de cent magiciens, illusionnistes, sont passés sur les scènes villardes. Tous de renommée nationale et internationale, la plupart connus du grand public après leur passage dans l'émission télévisée de Patrick Sébastien. « Ce sont des artistes au grand cœur, tous consentent des tarifs très préférentiels, sachant que le fruit du spectacle va aux enfants malades ou défavorisés. »

PRATIQUE Adultes : 30 €, enfants (- de 12 ans) 15 € (minimum). Réservation : 06.08.89.82.27

LA VERPILLIÈRE

Didier Gustin débarque vendredi

Dans le cadre du festival de l'humour, Didier Gustin « partira en live » ce vendredi 24 mars (20 h 30). Spectacle à la salle des fêtes, place du Docteur-Ogier.

PRATIQUE Tarifs : 20 €, 10 € pour les jeunes (- de 16 ans). Tél. 04 26 38 40 26.